



OFFRE D'EMPLOI

Titre de la fonction : Technicien enquête et prévention

Statut : Régulier, temps complet

Service : Sécurité incendie

SOMMAIRE DE LA FONCTION / ROLE

Sous l'autorité du Chef de division prévention, gestion et analyse des risques et mesures d'urgences, le technicien enquête et prévention est responsable de l'application de l'ensemble des activités reliées aux mesures préventives en relation avec la mission, les valeurs, les enjeux, les orientations organisationnelles et ministérielles. Il gère ses dossiers notamment dans l'analyse des incidents, l'éducation du public, la réglementation et l'inspection périodiques des risques. Il applique les règlements municipaux ainsi que les lois, règlements et codes fédéraux et provinciaux visant la prévention des incendies.

EXIGENCES NORMALES DE LA FONCTION (PREREQUIS)

Formation

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en technique de prévention des incendies.

Expérience

- Minimum : 2 années d'expérience pertinente dans un poste similaire.

Autres exigences

- Connaissance débutante de Microsoft PowerPoint;
- Connaissance intermédiaire de la suite Microsoft Office (Word, Excel, Outlook);
- Permis classe 4A;
- Maîtrise du Code national de prévention des incendies.

Atouts

- Maîtrise du français;
- Carte ASP;
- Formation APRIA.

SALAIRE

Le salaire est établi selon la classe 9 de la convention collective des employés de bureau.

HORAIRE

Poste à temps complet, à raison de 35 heures/semaine.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Toute personne intéressée par ce poste devra faire parvenir son curriculum vitae avant 16 h 30 le 25 octobre, à l'adresse suivante :

Technicien enquête et prévention

Service des ressources humaines

Par courriel à ressources.humaines@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu souscrit au programme d'accès à l'égalité en emploi. L'utilisation du masculin a pour but d'alléger la lecture.

Le 17 octobre 2013